
Fiches thématiques

Information et communication

Avertissement

Cette édition des Services en France est présentée selon la Nomenclature d'Activités Française 2^e révision (NAF rév. 2), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 qui est articulée en sections, puis à l'intérieur en divisions, groupes, classes et sous-classes.

Par ailleurs, le dispositif de collecte des informations sur les entreprises a été entièrement refondu : le nouveau dispositif d'Élaboration des Statistiques ANnuelles d'Entreprises (Ésane) permet d'alléger la charge statistique des entreprises, en intégrant dans un seul système les données d'enquête et les sources administratives.

La mise en place d'Ésane a eu également pour conséquence un élargissement du champ de la publication, puisque, dorénavant, les Dom sont pris en compte dans le dispositif ; sauf mention contraire, les résultats portent donc sur la France entière.

Par ailleurs, depuis la loi de modernisation de l'économie (LME) et son décret d'application n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, le terme « entreprise » renvoie plutôt à une notion économique, qu'il n'est pas actuellement possible d'appréhender statistiquement. Cette publication décrit des sociétés (sous leurs diverses formes) ou des entreprises individuelles ou même des associations ; ces dernières sont très peu décrites en tant que telles dans cet ouvrage mais sont comptabilisées avec les sociétés ou les entreprises individuelles. L'ensemble de ces unités est désigné par l'acronyme de SNFEI (société non financière et entrepreneur individuel) ou par l'appellation unité légale, pour ne pas utiliser le vocable « entreprise ».

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.d.	Résultat non diffusable
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

3.1 Panorama de l'information et communication

En 2009, le secteur de l'**information et communication** compte 80 900 sociétés non financières et entrepreneurs individuels (SNFEI) et réalise un chiffre d'affaires (CA) de près de 169 milliards d'euros. Il contribue de façon déterminante aux services marchands avec 18 % des salariés, 25 % du chiffre d'affaires et 31 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE).

Ce secteur se compose très majoritairement (76 %) de sociétés non financières. Les autres unités sont presque toutes des entreprises individuelles (24 %) : profession libérale (16 %) ou commerçant (8 %).

Il emploie 652 600 salariés (en équivalent-temps plein). Le salaire brut moyen y est supérieur à celui de l'ensemble des services marchands (47 600 euros annuels contre 41 700 euros). Il varie fortement en fonction de l'activité : la rémunération moyenne est plus élevée de 41 % dans la **production audiovisuelle** (56 600 euros) que dans les **télécommunications** (40 100 euros).

Le secteur de l'**information et communication** est peu diversifié. Ses ventes proviennent

à plus de 90 % de son cœur de métier. Seules ses activités commerciales, centrées sur le matériel informatique et les biens domestiques, lui apportent un complément de recettes significatif (4,7 % du CA).

Deux activités dominent le secteur : les **télécommunications** et l'**informatique**. Excepté l'**édition**, le poids des autres activités ne dépasse jamais les 10 % du CA.

Les ratios économiques du secteur de l'**information et communication** se distinguent de ceux des autres services marchands, en mettant notamment en évidence sa nature plus capitalistique : le taux de marge (EBE/valeur ajoutée - VA) y est supérieur à la moyenne (37 % contre 29 %) ; il varie toutefois fortement d'un sous-secteur à l'autre, passant de 9 % dans les **services d'information** à 62 % dans les **télécommunications**. Le taux de profitabilité (résultat net comptable/VA) est, par contre, très nettement inférieur à la moyenne des services marchands (10 % contre 26 %) ; il est un peu plus homogène entre sous-secteurs. Il est en baisse de dix points dans les **télécommunications** : 24 % en 2008, 14 % en 2009. ■

Définitions

Information et communication (section J de la NAF rév. 2) : section se composant de six divisions.

Édition (division 58) : édition de livres, journaux, périodiques, répertoires, listes d'adresses et aussi de logiciels (dont les jeux électroniques) sous toutes les formes possibles (voir fiche 3.2).

Production audiovisuelle (division 59) : production de films ou de programmes audiovisuels sur pellicule, vidéo-cassette, DVD ou autre support, ainsi que les activités liées à l'enregistrement sonore (voir fiche 3.3).

Programmation et diffusion (division 60) : édition de chaînes de radio et de télévision, production de grilles de programmes sur une base d'abonnement, diffusion de données (voir fiche 3.4).

Télécommunications (division 61) : mise à disposition de services de télécommunications et de services connexes, y compris les abonnements à des bouquets de programmes, selon le type d'infrastructure mis en œuvre (réseau hertzien, satellite, câble ou internet) (voir fiche 3.5).

Programmation, conseil et autres activités informatiques (division 62) : développement et maintenance de logiciels, planification et conception de systèmes informatiques, gestion et exploitation des installations informatiques et de traitement de données (voir fiche 3.6).

Services d'information (division 63) : portails de recherche sur internet, traitement et hébergement de données, autres activités ayant pour objectif de fournir des informations (voir fiche 3.7).

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2009 », *Document de travail*, Insee, juin 2010.
- « Les sociétés de services d'ingénierie informatique », *Insee Première* n° 1233, mai 2009.
- « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises », *Insee Première* n° 1228, mars 2009.
- « Les sites web des entreprises : présenter ses produits et gérer des offres d'emploi », *Insee Première* n° 1227, mars 2009.
- Sites internet : www.syntec-numerique.fr : chambre professionnelle des SSII, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies ; www.sne.fr : syndicat national de l'édition ; www.arcep.fr : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Panorama de l'information et communication 3.1

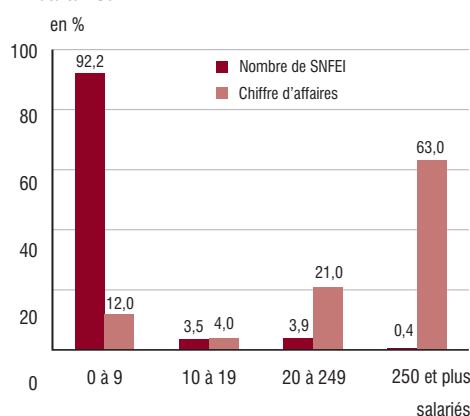
1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en EQTP	Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires (en M€)	Valeur ajoutée (en M€)	Taux de marge	Taux d'investissement en %	Taux de profitabilité
Édition	12 900	121 500	48,8	26 880	10 230	15,0	2,5	3,4
Production audiovisuelle	15 300	41 500	56,6	12 620	6 180	44,7	5,7	3,2
Programmation et diffusion	400	26 000	58,1	10 270	3 730	41,1	18,9	5,2
Télécommunications	4 500	155 800	40,1	67 330	30 170	61,8	29,5	13,8
Programmation, conseil et autres activités informatiques	38 600	256 400	49,6	43 190	22 220	13,2	4,3	9,2
Services d'information	9 200	51 400	45,0	8 480	3 820	9,0	11,7	2,3
Information et communication	80 900	652 600	47,6	168 780	76 340	37,2	14,4	9,6

Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

2. Répartition du nombre de SNFEI et du chiffre d'affaires par tranche d'effectifs salariés

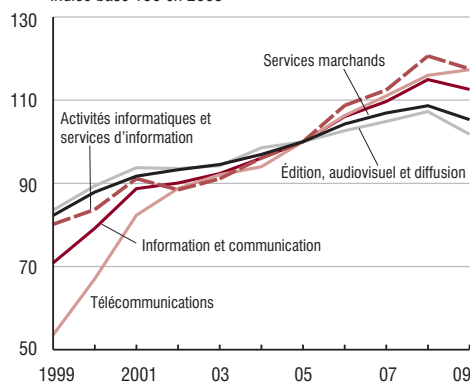


Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

4. Évolution de la production dans le secteur de l'information et communication

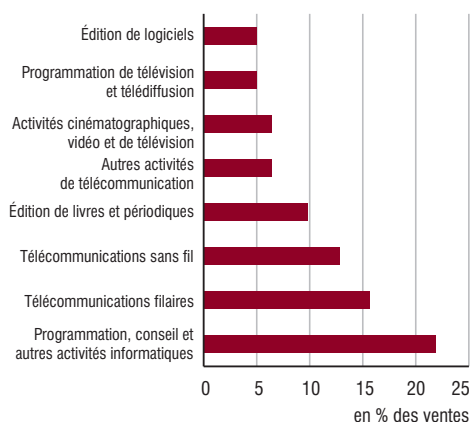
indice base 100 en 2005



Champ : France.

Source : Insee, Comptes nationaux.

3. Principales branches du secteur de l'information et communication

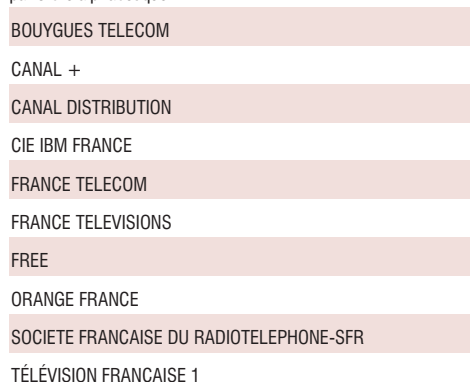


Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

5. Les plus grandes sociétés selon le chiffre d'affaires

par ordre alphabétique



Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

3.2 Édition

En 2009, le secteur de l'**édition** compte 12 600 sociétés non financières et entrepreneurs individuels (SNFEI) et réalise 26,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA). Les entreprises individuelles y sont peu nombreuses (moins de 10 % des SNFEI) et leur contribution aux recettes extrêmement modeste (0,3 % du CA). Cette structure, pauvre en entrepreneurs individuels, a pour conséquence une taille moyenne des SNFEI élevée, bien supérieure à celle de l'ensemble des services marchands (dix salariés en équivalent-temps plein contre trois, respectivement).

L'édition est un secteur de main-d'œuvre : les frais de personnel représentent 85 % de la valeur ajoutée (71 % dans les services marchands) et le taux d'investissement (investissements corporels bruts hors apports/valeur ajoutée) est très faible (1,2 % contre 25 %). Le taux de profitabilité (résultat net comptable/valeur ajoutée) n'atteint que 5 % (contre 26 % ailleurs).

L'**édition de livres, périodiques et autres activités d'édition** est la principale activité du secteur de l'édition (69 % du chiffre d'affaires, 53 % de la valeur ajoutée, 57 % des effectifs). En 2009, ce sous-secteur se trouve dans une passe difficile : le taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) est en dessous de 14 % et le taux de profitabilité est

faible : 4 %. Mais la situation est très contrastée d'une activité à l'autre. Le marché du livre se porte bien (taux de marge de 25 % et taux de profitabilité de 23 %). En revanche, la presse est en crise. Longtemps florissante, la presse magazine subit le contrecoup des nouveaux comportements de consommation, incluant l'idée que l'information est gratuite : son taux de profitabilité est en baisse (9 %, - 3 points par rapport à 2008). La presse quotidienne est depuis des années confrontée à un recul du nombre de lecteurs et à une chute des recettes publicitaires : en 2009, le taux de marge n'est que de 1,2 %, le taux de profitabilité de - 7,5 %.

L'**édition de logiciels** réalise 31 % du chiffre d'affaires de l'édition. L'essentiel de la production est assuré par l'édition d'autres logiciels (CA de 7,7 milliards d'euros), les jeux électroniques n'ayant qu'une contribution d'appoint. En 2009, elle a subi de plein fouet les plans de rigueur mis en place par de nombreuses entreprises et elle a été pénalisée, du côté des particuliers, par un contexte économique et social difficile. Toutefois, la spécialisation d'un grand nombre d'acteurs français dans des produits de niche pour la santé ou la finance a permis de résister à la morosité du marché. ■

Définitions

Édition : ce secteur (division 58 de la NAF rév. 2) se compose de deux sous-secteurs. Dans la NAF rév. 2, contrairement à la nomenclature d'activités précédente NAF rév. 1, l'activité d'édition de livres, périodiques... est une activité de services et non plus une activité industrielle. Les recettes provenant de la vente d'espaces publicitaires dans des produits de l'édition sont intégrées dans cette activité, mais le classement d'une unité est indépendant de la part des recettes provenant des espaces publicitaires ou des petites annonces.

Édition de livres, périodiques et autres activités d'édition (groupe 58.1) : ce sous-secteur comprend également les répertoires et fichiers d'adresses, cartes postales et de vœux, calendriers, photos, gravures, timbres-poste et fiscaux, billets de banque, certificats d'actions et d'obligations, catalogues commerciaux... que le produit soit imprimé, en ligne, sur disque, cassette ou autre support physique.

Édition de logiciels (groupe 58.2) : jeux électroniques, logiciels système (exploitation, réseau, gestion de base de données, outils de développement et de langages de programmation) ou d'application (commerciales et domestiques générales, autres...), sur support physique, en ligne ou en téléchargement...

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2009 », *Document de travail*, Insee, juin 2010.
- Sites internet : www.sne.fr : syndicat national de l'édition ; www.sell.fr : syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs ; www.syntec-numerique.fr : chambre professionnelle des SSII, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies.

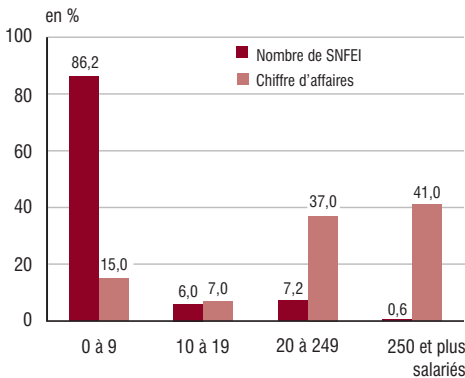
1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en EQTP	Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires en M€	Valeur ajoutée en M€	Taux de marge	Taux d'investissement en %	Taux de profitabilité
Édition de livres, périodiques et autres activités d'édition	8 050	69 350	46,8	18 420	5 440	13,6	2,4	4,0
Livres	3 400	14 800	45,0	5 900	1 330	24,8	...	22,9
Répertoires et fichiers d'adresses	20	250	38,1	30	10	0,3	...	- 28,0
Journaux	1 530	27 800	46,2	5 340	1 840	1,2	...	- 7,5
Revue et périodiques	2 200	24 100	49,3	6 730	2 260	23,0	...	9,3
Autres activités d'édition	900	2 400	40,1	410	9
Édition de logiciels	4 550	51 950	51,2	8 390	4 740	16,7	2,6	6,4
Jeux électroniques	150	1 650	42,2	670	290	64,7	2,2	- 61,0
Autres logiciels	4 400	50 300	51,5	7 730	4 450	13,6	2,6	10,9
Édition	12 600	121 300	48,7	26 810	10 190	15,1	1,2	5,1

Champ : France.

Source : Insee, Ésane 2009.

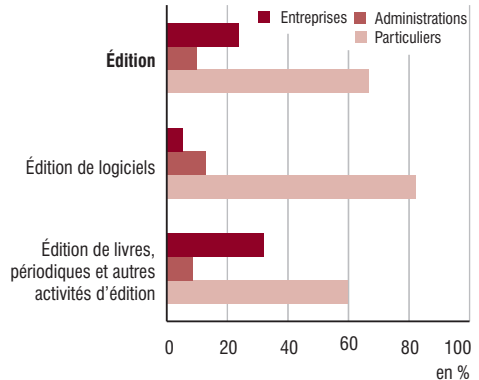
2. Répartition du nombre de SNFEI et du chiffre d'affaires par tranche d'effectifs salariés



Champ : France.

Source : Insee, Ésane 2009.

3. Répartition de la clientèle du secteur de l'édition

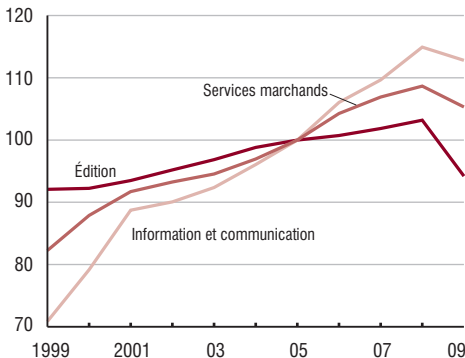


Champ : France.

Source : Insee, Ésane 2009.

4. Évolution de la production en volume de 1999 à 2009 dans le secteur de l'édition

indice base 100 en 2005



Champ : France.

Source : Insee, Comptes nationaux.

4. Les plus grandes sociétés selon le chiffre d'affaires

par ordre alphabétique



Champ : France.

Source : Insee, Ésane 2009.

3.3 Production audiovisuelle

Le secteur de la **production audiovisuelle - Activités cinématographiques, vidéo et de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale** - est de taille modeste : en 2009, il emploie 1,2 % des effectifs des services marchands (soit 41 300 salariés en équivalent-temps plein) et réalise 1,8 % de leur chiffre d'affaires (CA) (soit 12,5 milliards d'euros).

Il compte 13 500 sociétés non financières, de formes juridiques variées, qui assurent 98 % des ventes. Les entrepreneurs individuels sont peu nombreux et ne contribuent que très peu au CA (0,5 %).

La production audiovisuelle se caractérise aussi par un taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) très élevé (45 % en 2009, 44 % en 2008), stable en dépit de la crise et par une rémunération annuelle par salarié élevée (57 000 euros contre 42 000 dans les services marchands). En revanche, le taux de profitabilité (résultat net comptable/valeur ajoutée) est faible (2,8 %), très inférieur à celui des services (26 %).

L'essentiel de la production audiovisuelle repose sur les **activités cinématographiques, vidéo et de télévision** : elles comptabilisent plus de 80 % des SNFEI du secteur et plus de 90 % des effectifs, du chiffre d'affaires ou de la valeur ajoutée. Elles se décomposent en quatre métiers : la production, la post-production, la distribution et la projection. En tête, la

production de films, vidéo et programmes télévisuels (47 % du CA et 50 % des effectifs), suivie de la distribution (respectivement 26 % et 7 %) et de la postproduction (15 % et 26 %), la projection de films ne réalisant que 11 % du CA. La rémunération annuelle par salarié de la production est élevée (67 000 euros) ; dans les autres activités, elles sont plus proches de celle des services, sauf dans la projection, profession peu qualifiée.

Du fait de la crise, le secteur de la production a rencontré des difficultés de financement des films ; le taux de profitabilité est en baisse : 7,4 % en 2008, 3,2 % en 2009. *A contrario*, la situation des distributeurs et des sociétés de projection s'est améliorée, grâce à une hausse de la fréquentation des salles générant davantage de recettes publicitaires et de recettes au guichet ; le taux de profitabilité est passé de 11,6 % à 14,5 % pour les premiers, de 9,5 % à 18,0 % pour les seconds.

L'**enregistrement sonore et édition musicale** est un secteur de taille modeste : 2 700 SNFEI, 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Il est constitué de très petites unités (un salarié en moyenne), morcellement qui n'empêche pas une forte concentration du chiffre d'affaires : les dix premières sociétés totalisent à elles seules près de 60 % du CA. En 2009, le taux de profitabilité s'effondre à - 47 %, il était de 27 % en 2008. ■

Définitions

Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale (division 59 de la NAF rév. 2) : ce secteur se compose de deux sous-secteurs.

Activités cinématographiques, vidéo et de télévision (groupe 59.1) : production de programmes TV, de films institutionnels et publicitaires, de films pour le cinéma sur pellicules, vidéocassettes ou disques ; post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (montage, doublage, sous-titrage...) ; distribution de films cinématographiques ; édition et distribution vidéo ; projection de films cinématographiques.

Enregistrement sonore et édition musicale (groupe 59.2) : services d'enregistrement sonore et d'enregistrement en direct, en studio ou ailleurs (production de matrices sonores, promotion et distribution) ; production de programmes radio ; édition musicale ; services de licence pour l'utilisation d'originaux acoustiques. L'exploitation et la gestion des droits de propriété intellectuelle (copyright) de films ou d'autres productions audiovisuelles, notamment en vue de leur distribution, sont incluses.

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2009 », *Document de travail*, Insee, juin 2010.
- « 2009, l'activité des services marchands régresse », *Rapport sur les comptes*, Insee, juin 2010, sur www.insee.fr, rubrique Thèmes/Services-Tourisme-Transports/Études et analyses.
- Sites internet : www.cnc.fr : Centre national du cinéma et de l'image animée ; www.ddm.gouv.fr : direction du Développement des médias ; www.csa.fr : Conseil supérieur de l'audiovisuel.

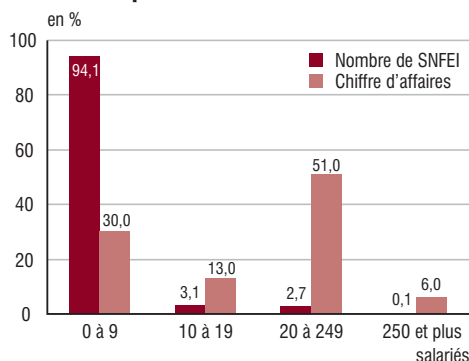
1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en EQTP	Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires en M€	Valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'investissement en %	Taux de profitabilité
Activités cinématographiques, vidéo et de télévision	12 300	38 700	55,9	11 430	5 830	46,0	5,5	5,6
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	7 700	19 500	66,7	5 390	3 680	49,6	3,0	3,2
Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	2 800	9 900	52,4	1 750	940	15,1	9,3	2,3
Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1 000	2 800	52,5	3 000	790	73,9	1,3	14,5
Projection de films cinématographiques	800	6 500	29,9	1 290	420	31,2	27,6	18,0
Enregistrement sonore et édition musicale	2 700	2 600	66,5	1 100	340	24,8	8,8	- 47,0
Production audiovisuelle	15 000	41 300	56,6	12 530	6 170	44,8	5,7	2,8

Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

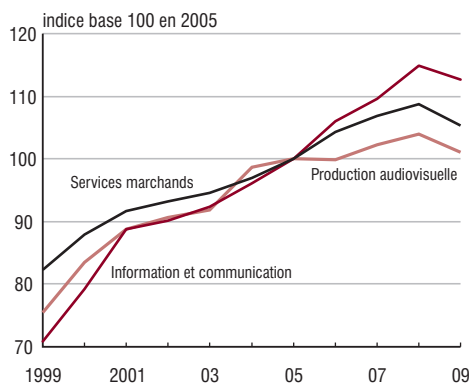
2. Répartition du nombre de SNFEI et du chiffre d'affaires par tranche d'effectifs salariés



Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

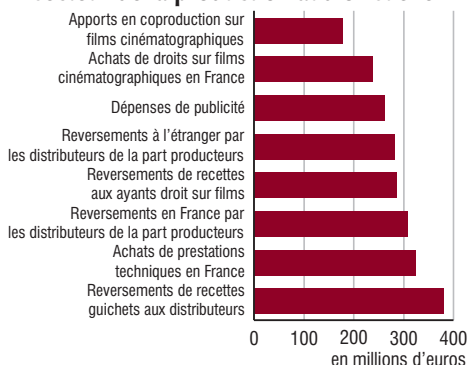
4. Évolution de la production en volume de 1999 à 2009 dans la production audiovisuelle



Champ : France.

Source : Insee, Comptes nationaux.

3. Principales dépenses professionnelles du secteur de la production audiovisuelle



Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

5. Les plus grandes sociétés selon le chiffre d'affaires

par ordre alphabétique

AB DROITS AUDIOVISUELS
EUROPACORP (studio Luc Besson)
STUDIO CANAL (groupe Canal +)
TWENTIETH CENTURY FOX FRANCE
UBISOFT EMEA (Europe Middle East Asia)
UGC CINE CITE
UNIVERSAL MUSIC FRANCE
WARNER BROS. ENTERTAINMENT FRANCE
WARNER MUSIC FRANCE
WILD BUNCH (distribution indépendante en Europe)

Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

3.4 Programmation et diffusion

En 2009, 550 sociétés non financières et entrepreneurs individuels (SNFEI) exercent à titre principal une activité de **programmation et de diffusion** radiophoniques et télévisuelles. Elles emploient 26 100 salariés en équivalent-temps plein (EQTP) et réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 10,3 milliards d'euros. Leur taille moyenne est élevée (47 salariés EQTP), très supérieure à celle de l'ensemble des services marchands (3 salariés EQTP), tout comme la rémunération moyenne (58 000 euros annuels par salarié contre 42 000). Malgré un taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) élevé, ces SNFEI dégagent en 2009 un résultat net avant impôt modeste, s'élevant à 5 % de la valeur ajoutée des services (9 % en 2008).

Ce secteur se caractérise par une très forte concentration : les cinq premières sociétés, surtout des majors de la TV, génèrent 70 % des ventes. Depuis 2006, sa production a baissé en volume, du fait de l'accroissement du poids de la Toile dans les loisirs, notamment à travers l'essor des réseaux sociaux en ligne. La radio a été plus touchée par la révolution Internet que la télévision, qui demeure un média de masse.

Les SNFEI de l'**édition et de la diffusion de programmes radio** sont plus nombreuses que leurs homologues des activités télévisuelles et de plus petite taille (23 salariés en moyenne contre 99). Elles sont dans une situation financière délicate, à cause de la diminution de leurs recettes publicitaires, principales ressources des radios. Elles affichent donc des

résultats médiocres : taux de marge inférieur de moitié à celui des services (15 % contre 29 %), taux de profitabilité (résultat net comptable/valeur ajoutée) négatif (-4,7 % contre 26 %).

La rémunération moyenne des personnels (48 000 euros annuels), bien que supérieure à celle des services marchands, est moins élevée que celle pratiquée dans le monde de la télévision (63 000 euros). Ce sous-secteur est très concentré : dix sociétés seulement réalisent plus des trois quarts du chiffre d'affaires.

La **programmation de télévision et la télédiffusion** sont les principales activités du secteur (66 % des effectifs, 87 % du CA et 83 % de la valeur ajoutée). Elles sont aussi très concentrées : les cinq premières sociétés génèrent 73 % des ventes, les dix premières 90 %. Leur situation économique est meilleure que celle de l'édition et de la diffusion radiophoniques : leur taux de marge est élevé (46 %). En revanche, leur taux de profitabilité est faible (7 %), en recul par rapport à 2008 (11 %).

17 300 salariés travaillent dans des sociétés comptant en moyenne 100 salariés. L'activité est peu intégrée : la valeur ajoutée ne représente qu'un tiers du chiffre d'affaires (contre près de la moitié dans l'ensemble des services marchands). Cette faible intégration s'explique par des dépenses professionnelles importantes qui absorbent à elles seules la moitié du CA : achats de droits sur programmes télévisuels de stock (1,9 milliard d'euros), dépenses de transmission (0,75 milliard d'euros). ■

Définitions

Programmation et diffusion : ce secteur (division 60 de la NAF rév. 2) se compose de deux sous-secteurs.

Édition et diffusion de programmes radio (groupe 60.1) : édition de chaînes de radio consistant à créer du contenu avant de le diffuser. Ce sous-secteur ne comprend pas la production d'émissions de radio enregistrées, la distribution de chaînes de radio, la constitution et la distribution de bouquets de chaînes de radio, par câble, satellite... sans réalisation de grilles de programmes.

Programmation de télévision et télédiffusion (groupe 60.2) : édition de chaînes de télévision consistant à créer du contenu avant de le diffuser. Ce sous-secteur ne comprend pas la production de programmes TV dissociée de leur diffusion, la distribution de chaînes de télévision, la constitution et la distribution de bouquets de chaînes de télévision, par câble, satellite..., sans réalisation de grilles de programmes.

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2009 », *Document de travail*, Insee, juin 2010.
- Sites internet : www.sne.fr : syndicat national de l'édition ; www.sell.fr : syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs ; www.syntec-numerique.fr : chambre professionnelle des SSII, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies.

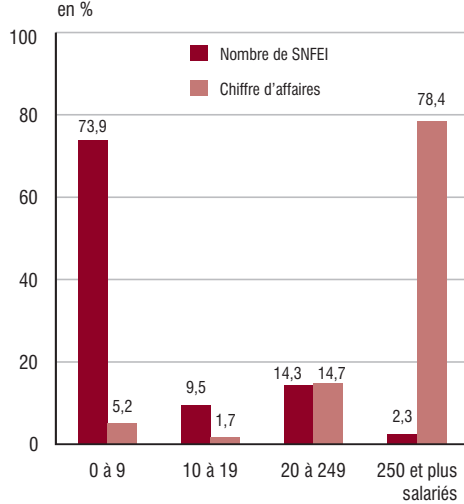
Programmation et diffusion 3.4

1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en EQTP	Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires en M€	Valeur ajoutée en M€	Taux de marge	Taux d'investissement en %	Taux de profitabilité
Édition et diffusion de programmes radio	400	8 800	48,3	1 320	640	14,6	9,4	- 4,7
Programmation de télévision et télédiffusion	150	17 300	62,7	9 010	3 090	46,3	20,9	7,1
Programmation et diffusion	550	26 100	57,9	10 330	3 730	40,9	18,9	5,1

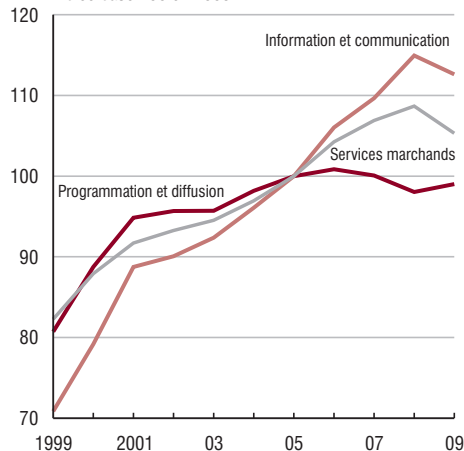
Champ : France.
Source : Insee, É sane 2009.

2. Répartition du nombre de SNFEI et du chiffre d'affaires par tranche d'effectifs salariés



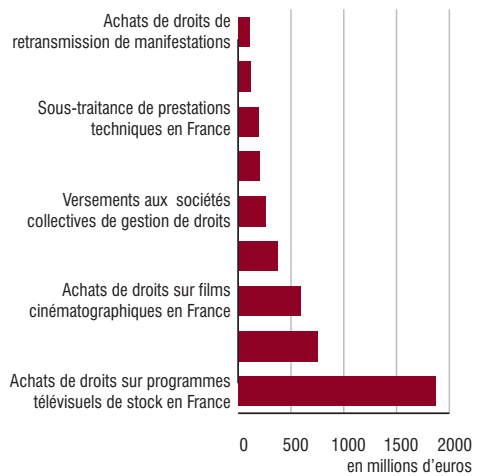
Champ : France.
Source : Insee, É sane 2009.

4. Évolution de la production en volume de 1999 à 2009 dans le secteur de la programmation et de la diffusion



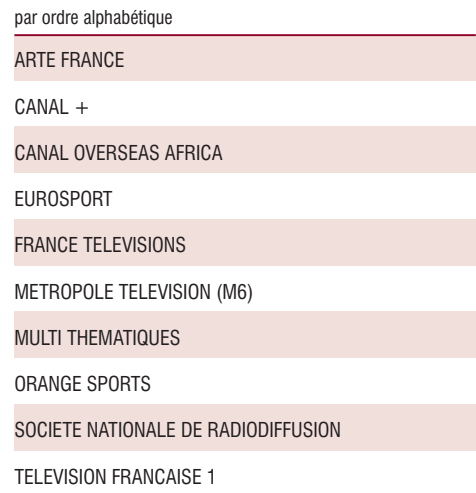
Champ : France.
Source : Insee, Comptes nationaux.

3. Principales dépenses professionnelles du secteur de la programmation et de la diffusion



Champ : France.
Source : Insee, É sane 2009.

5. Les plus grandes sociétés selon le chiffre d'affaires



Champ : France.
Source : Insee, É sane 2009.

3.5 Télécommunications

En 2009, le secteur des **télécommunications** compte 4 750 sociétés non financières et entrepreneurs individuels (SNFEI), emploie 156 000 salariés en équivalent-temps plein (EQTP) et réalise un chiffre d'affaires de 67,3 milliards d'euros. Il est le deuxième plus gros contributeur à l'économie des services marchands en termes de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée (10 % du total). Il se caractérise par une très faible diversification de ses activités : 92 % de ses ventes sont réalisées dans les télécommunications et 4 % dans le commerce de matériel de télécommunications. Il se distingue, également, par la taille élevée de ses unités : 32 salariés en moyenne (3 seulement dans l'ensemble des services marchands), notamment dans les télécommunications filaires (96 EQTP). Parallèlement, ce secteur est très concentré, du fait de la lourdeur des investissements nécessaires à l'exercice de ce métier : plus des trois quarts de son chiffre d'affaires proviennent des cinq plus importantes sociétés.

La santé du secteur se dégrade en 2009. Le taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) est toujours deux fois supérieur à celui de l'ensemble des services marchands (62 % contre 29 %), mais le taux de rentabilité (résultat net comptable/valeur ajoutée) régresse : 24 % en 2008, 14 % en 2009. Cette détérioration des résultats est due en partie à la crise financière internationale, mais surtout au très fort endettement contracté par les opérateurs pour réaliser les

infrastructures indispensables au déploiement des réseaux 3G et 4G et à la généralisation de la fibre optique pour l'internet à très haut débit.

L'activité des télécommunications est organisée selon le type d'infrastructure mis en œuvre : filaire, sans fil ou satellite.

Les **télécommunications filaires** regroupent le quart des SNFEI, mais génèrent 42 % du chiffre d'affaires et 52 % de la valeur ajoutée du secteur des télécommunications. Cette spécialité est plus intensive en main-d'œuvre que le sans fil ou le satellite, puisqu'elle emploie trois quarts des effectifs du secteur. Elle est également moins rentable que ses homologues : son taux de marge, en 2009, n'atteint pas 50 % et son taux de rentabilité est négatif.

Les **télécommunications sans fil** sont de création et d'essor récents et s'appuient sur un personnel réduit : 78 % de salariés en moins que le filaire pour une VA inférieure seulement de 20 %. Dynamisé par une très forte demande portée notamment par les smartphones, et conforté par une faible masse salariale, le taux de marge est très élevé (78 %), tout comme le taux de rentabilité (37 %).

De taille nettement plus modeste que les précédents (1 % des effectifs salariés, 5 % du CA et de la VA des télécommunications), le sous-secteur des **télécommunications par satellite** bénéficie d'un taux de marge encore plus élevé (82 %) que celui du sans fil. ■

Définitions

Télécommunications (division 61 de la NAF rév. 2) : ce secteur se compose de quatre sous-secteurs.

Télécommunications filaires (groupe 61.1) : transmission de messages ou de données, services de portage, services de transmission de données via des réseaux, services de télécommunications par l'internet filaire, services de distribution de programmes à domicile.

Télécommunications sans fil (groupe 61.2) : services de télécommunications mobiles, services de réseaux privés, services de portage...

Télécommunications par satellite (groupe 61.3) : géolocalisation par satellite ou GPS, téléphonie par satellite.

Autres activités de télécommunication (groupe 61.9) : agrégateurs de services de communications électroniques, messagerie électronique de type kiosque, télé-vidéo et audioconférences, gestion de réseaux privés, vente d'espaces publicitaires, services d'interconnexion, de roaming et de vente de minutes en gros.

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2009 », *Document de travail*, Insee, juin 2010.
- Sites internet : www.arcep.fr : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ; www.aform.org : association française des opérateurs de réseaux multiservices ; www.afa-france.com : association des fournisseurs d'accès et de services internet.

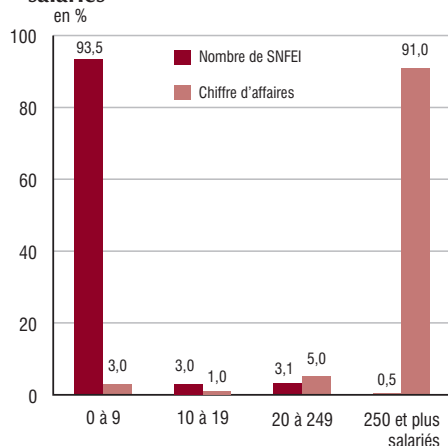
1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en EQTP	Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'investissement	Taux de profitabilité
				en M€		en %		
Télécommunications filaires	1 200	116 300	37,7	28 370	15 600	49,4	17,6	- 6,3
Télécommunications sans fil	650	26 000	49,9	31 590	12 450	78,3	43,3	37,3
Télécommunications par satellite	100	2 100	58,4	3 570	1 460	81,7	30,9	48,1
Autres activités de télécommunication	2 800	11 600	37,8	3 770	660	- 0,9	45,5	- 34,0
Télécommunications	4 750	156 000	40,0	67 300	30 170	61,8	29,4	13,7

Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

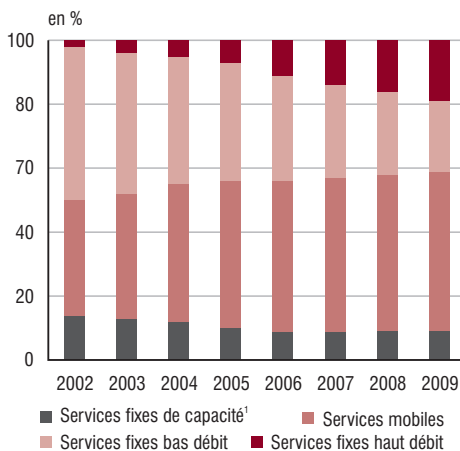
2. Répartition du nombre de SNFEI et du chiffre d'affaires par tranche d'effectifs salariés



Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

3. Évolution de la structure du chiffre d'affaires de détail des services de télécommunications



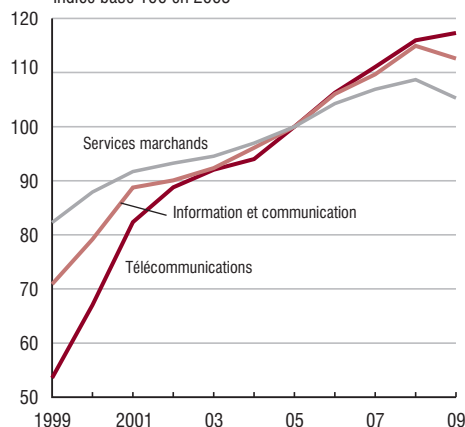
1. Les services fixes de capacité comprennent les liaisons louées et le transport de données.

Champ : France.

Source : Arcep.

4. Évolution de la production en volume de 1999 à 2009 dans le secteur des télécommunications

indice base 100 en 2005



Champ : France.

Source : Insee, Comptes nationaux.

5. Les plus grandes sociétés selon le chiffre d'affaires

par ordre alphabétique

BOUYGUES TELECOM

CANAL DISTRIBUTION

EUTELSAT S.A.

FRANCE TELECOM

FREE

NUMERICABLE

ORANGE FRANCE

RESEAU CLUBS BOUYGUES TELECOM

SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE -SFR

TELEDIFFUSION DE FRANCE

Champ : France.

Source : Insee, É sane 2009.

3.6 Services informatiques

En 2009, le secteur des services informatiques (**programmation, conseil et autres activités informatiques**) compte 38 500 sociétés non financières et entrepreneurs individuels (SNFEl), dont une nette majorité de sociétés (69 %), qui assurent 95 % des ventes. Il emploie 256 400 salariés en équivalent-temps plein (4 % de l'ensemble des services marchands) et génère un chiffre d'affaires (CA) de 43 milliards d'euros (7 %). La main-d'œuvre étant qualifiée, les rémunérations sont supérieures à la moyenne (49 000 euros annuels contre 42 000 euros) et très homogènes d'une activité à l'autre.

Pénalisées par le gel d'une partie des investissements des entreprises et par une forte pression concurrentielle sur le prix des prestations, les rentabilités économique et financière du secteur sont faibles en 2009 : le taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) de 13 % est inférieur de moitié à celui des services marchands et le taux de profitabilité (résultat net comptable/valeur ajoutée), bien qu'en augmentation (9 % en 2009 contre 2 % en 2008), reste bas (26 % dans l'ensemble des services marchands).

Le secteur informatique se distingue par une relative diversification : les activités informatiques *stricto sensu* ne génèrent que 82 % des ventes (85 % dans l'ensemble des services) ; le commercial, notamment lors des livraisons clé en main, draine en effet des

recettes non négligeables avec la vente de gros ordinateurs, d'équipements informatiques...(7 %), de même que l'édition avec la production de logiciels système et de réseau (3 %). Il se caractérise aussi par un taux de sous-traitance (sous-traitance incorporée/chiffre d'affaires) élevé (6,3 %), qui culmine dans la gestion d'installations informatiques (7,6 % du CA).

Le **conseil informatique** domine le secteur de la programmation, du conseil et des autres activités informatiques (66 % des sociétés, 65 % des salariés et 60 % du chiffre d'affaires). Il se caractérise par une forte concentration : les sociétés de 250 salariés et plus génèrent plus de 60 % des ventes, les dix plus grosses réalisant, à elles seules, 22 % du CA. La production est encadrée par quelques grands groupes mondiaux, notamment américains (IBM, Accenture, Logica...)

De tailles nettement inférieures à celle du conseil informatique, la **programmation informatique** et la **gestion d'installations informatiques** sont des sous-secteurs de dimensions voisines. En revanche, malgré des taux de marge voisins (respectivement 16 % et 17 %), leurs résultats financiers divergent : alors que le taux de profitabilité se redresse dans la programmation (6 % en 2008, 9 % en 2009), il régresse et devient négatif dans la gestion d'installations (5 % en 2008, - 1,6 % en 2009). ■

Définitions

Programmation, conseil et autres activités informatiques (division 62 de la NAF rév. 2) : ce secteur se compose de quatre sous-secteurs.

Programmation informatique (classe 62.01) : assistance technique pour le développement, développement et stockage de banques de données, conception et développement de supports informatiques enregistrés.

Conseil informatique (classe 62.02) : ingénierie de système informatique (conseil en technologies, ISTI-informatique, bancs de tests, informatique embarquée...), vente de matériel et installations informatiques dans le cadre d'un contrat clé en main, conseil en systèmes d'information, conseil en développement de logiciels (dont logiciels au forfait), maintenance tierce partie de logiciels...

Gestion d'installations informatiques (classe 62.03) : prise en charge de la fonction informatique (facilities management, infogérance), gestion et assistance de centres informatiques (gérance d'exploitation), secours informatiques (*back up*).

Autres activités informatiques (classe 62.09) : installation d'ordinateurs et d'équipements périphériques, récupération de données, installation de logiciels, autre assistance technique informatique.

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2009 », *Document de travail*, Insee, juin 2010.
- « 2009 : l'activité des services marchands régresse », *Insee Première* n° 1302, juin 2010.
- « Les sociétés de services d'ingénierie informatique », *Insee Première* n° 1233, mai 2009.

Services informatiques 3.6

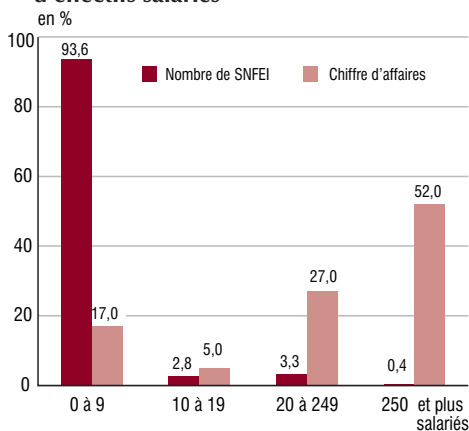
1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en EQTP	Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires en M€	Valeur ajoutée en M€	Taux de marge	Taux d'investissement en %	Taux de profitabilité
Programmation informatique	10 800	49 400	49,1	8 280	4 370	16,2	n.d.	9,0
Conseil informatique	25 300	166 400	49,5	25 720	13 990	11,1	n.d.	11,5
Gestion d'installations informatiques	2 000	40 200	49,2	8 940	3 720	17,1	n.d.	-1,6
Autres activités informatiques	400	400	60,3	100	30	-20,0	n.d.	153,0
Services informatiques	38 500	256 400	49,4	43 040	22 110	13,1	4,0	9,0

Champ : France.

Source : Insee, Ésane 2009.

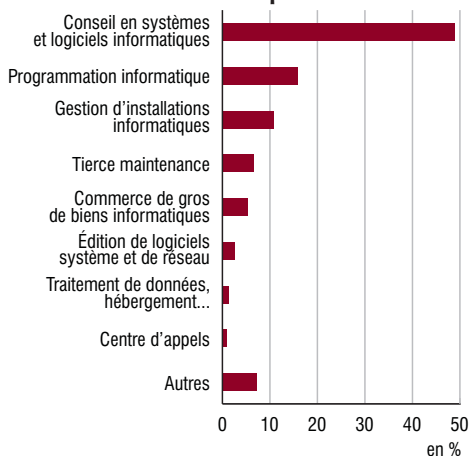
2. Répartition du nombre de SNFEI et du chiffre d'affaires par tranche d'effectifs salariés



Champ : France.

Source : Insee, Ésane 2009.

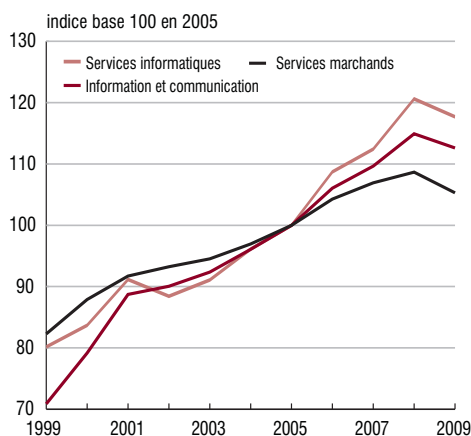
3. Répartition des ventes du secteur des services informatiques



Champ : France.

Source : Insee, Ésane 2009.

4. Évolution de la production en volume de 1999 à 2009 dans le secteur des services informatiques



Champ : France.

Source : Insee, Comptes nationaux.

5. Les plus grandes sociétés selon le chiffre d'affaires

par ordre alphabétique



Champ : France.

Source : Insee, Ésane 2009.

3.7 Services d'information

Le secteur des **services d'information** est de taille modeste, il ne contribue que pour 1 % aux services marchands. Il emploie 51 500 salariés en équivalent-temps plein (EQTP) et génère 8,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA). Il compte 9 200 unités légales, dont deux tiers de sociétés représentant 86 % du CA. Les entreprises individuelles (34 % des SNFEI - sociétés non financières et entrepreneurs individuels) ne réalisent que 1 % des ventes du secteur. Le reste provient de groupements d'intérêt économique (9 % du CA) et d'« autres personnes de droit privé inscrites au registre du commerce » (4 %).

Ce secteur est peu diversifié. Le cœur de métier fournit plus de 90 % du CA : traitement et hébergement de données (75 % du CA), agences de presse (10 %), portails internet (6 %). Les activités informatiques (programmation et conseil en systèmes et logiciels) sont marginales (2,5 % du CA). En revanche, ce secteur est très concentré : 5 % des sociétés réalisent 84 % du chiffre d'affaires (et les cinq premières, plus du quart).

L'essentiel de la production des services d'information repose sur le **traitement et l'hébergement de données**, ainsi que sur la fabrication de **portails internet** (89 % du chiffre d'affaires et 90 % des salariés du secteur). En 2009, le taux de marge (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) se redresse et atteint 8 % ; il était de - 6 % en 2008. Cette

amélioration, due à l'allègement du poids des frais de personnel dans la valeur ajoutée (97 % en 2008, 83 % en 2009), n'empêche pas le taux de profitabilité (résultat net comptable/valeur ajoutée) de se dégrader, passant de 12 % à 2 %. Mais cette détérioration est liée au contexte de récession, le sous-secteur ayant réalisé un gros effort d'investissement, le taux d'investissement (investissements corporels hors apports/valeur ajoutée) passant de 6 % en 2007 à 12 % en 2009. De plus, 2008 était une année particulière car la profitabilité avait été dopée par un montant très élevé (représentant 10 % de la VA) de produits exceptionnels dégagés par quelques sociétés ; le taux de profitabilité de 2009 est proche, en revanche, de celui de 2007 (3,5 %).

Les **autres services d'information** sont implantés dans des SNFEI de petite taille : 3,1 salariés EQTP en moyenne dans les agences de presse, 1,0 dans les autres services d'information (essentiellement dédiés aux recherches d'information pour compte de tiers). La rémunération moyenne de 64 000 euros par an est nettement supérieure à celles des services marchands (42 000 euros) et du traitement et de l'hébergement de données (43 000 euros). Les résultats financiers de ce sous-secteur sont quasiment identiques à ceux de 2008, avec un taux de marge de 16 % (après 17 % en 2008) et un taux de profitabilité restant à 5 %. ■

Définitions

Services d'information (division 63 de la NAF rév. 2) : ce secteur se compose de deux sous-secteurs.

Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails Internet (groupe 63.1) : saisie et préparation de données, travaux à façon informatiques ; mise à disposition de matériels et réseaux informatiques, de données, de droits d'utilisateurs sur l'internet ; vente d'espaces publicitaires liés à la fourniture d'accès à Internet ; portails Internet y compris d'importantes bases de données.

Autres services d'information (groupe 63.9) : services d'agences de presse « chaudes » et informations spécialisées (économiques, financières, sportives) sur supports texte, audiovisuel, sonore ou multimédia ; services d'agences de presse « froides » avec fourniture sur commande d'articles et rubriques clés en main, de publipostage et de dossiers de presse, conception de journaux, sous-traitance de pages.

Pour en savoir plus

- « Les services marchands en 2009 », *Document de travail*, Insee, juin 2010.
- « 2009 : l'activité des services marchands régresse », *Insee Première* n° 1302, juin 2010.
- « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'internet dans les entreprises », *Insee Première* n° 1228, mars 2009.
- « Les sites web des entreprises : présenter ses produits et gérer des offres d'emploi », *Insee Première* n° 1227, mars 2009.
- Site internet : www.syntec-numerique.fr : chambre professionnelle des SSII, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies.

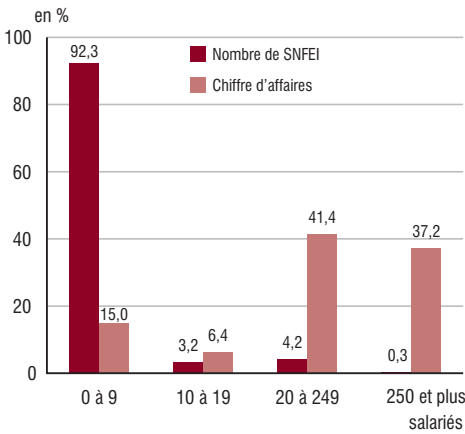
1. Chiffres clés

	Nombre de SNFEI	Effectifs salariés en EQTP	Rémunération par salarié (K€)	Chiffre d'affaires en M€	Valeur ajoutée en M€	Taux de marge	Taux d'investissement en %	Taux de profitabilité
Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails internet	6 900	46 100	42,8	7 510	3 240	7,8	13,0	1,9
Autres services d'information	2 300	5 400	64,0	970	570	15,9	4,7	4,6
Services d'information	9 200	51 500	45,0	8 480	3 810	9,0	11,7	2,3

Champ : France.

Source : Insee, Esane 2009.

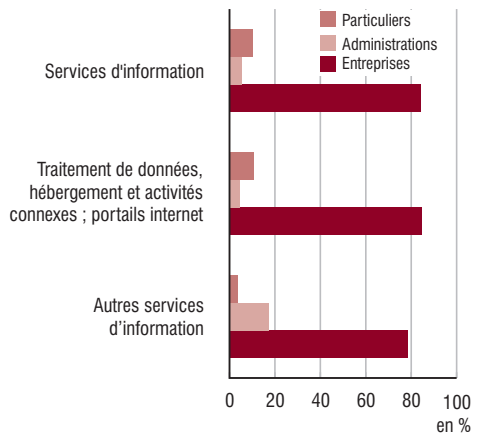
2. Répartition du nombre de SNFEI et du chiffre d'affaires par tranche d'effectifs salariés



Champ : France.

Source : Insee, Esane 2009.

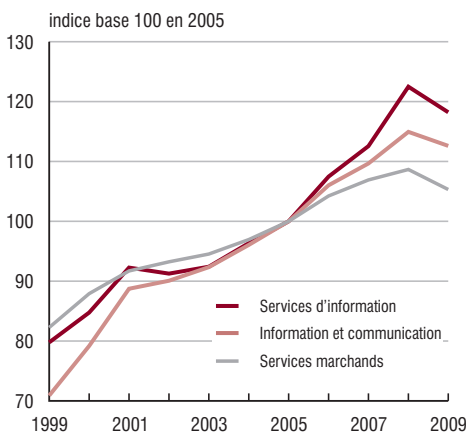
3. Répartition de la clientèle du secteur des services d'information



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Esane 2009.

4. Évolution de la production en volume de 1999 à 2009 dans le secteur des services d'information

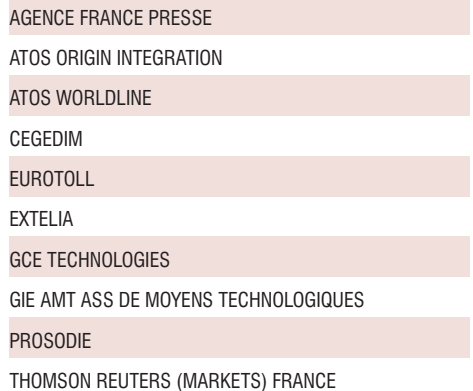


Champ : France.

Source : Insee, Comptes nationaux.

5. Les plus grandes sociétés selon le chiffre d'affaires

par ordre alphabétique



Champ : France.

Source : Insee, Esane 2009.